Equilibre
et Qualité de vie

Saint-Léger sous-Cholet

Informations municipales
JUILLET 2016

N°85

www.saintlegersouscholet.fr

St-Léger sous Cholet

Equilibre et Qualité de vie

Le Choletais
L'audace pour réussir

MAIRIE - Rue de Gasma
49 280 ST LEGER SOUS CHOLET
Tél. 02 41 56 23 23 Fax. 02 41 56 26 61
Email : mairie@saintlegersouscholet.fr
Site : www.saintlegersouscholet.fr

Horaires d'ouverture
Lundi : 15h - 18h
Mardi, Mercredi et Vendredi :
9h - 12h et 15h -18h
Jeudi : 9h - 12h30
Samedi : 9h - 12h

Sommaire

Editorial 3

Vie associative / Communication
La commune se dote d'un nouveau site internet 4
Projet de révision allegée 4

Cadre de vie
Quelques règles de stationnement 5
Désherbage 5
Nids de frelons 5

Vie associative / Communication
Une belle rencontre entre les CME/CMJ 6
Registre Nominatif Communal 6
Transport de Personnes à Mobilité Réduite 6
E.S.S.L. Athlétisme 7
L'ESSL Basket en RF2 ! 8
Union des Pêcheurs 9
Association Carisport 10
Divers'Danses 11
Les Fous du Roy 12
Les Amis de Léo 13
Comité des fêtes de St léger sous Cholet 14
CSI Le repair café, ça démarre ! 15
Alcool assistance 15
ACPG - CATM 16
Chorale de l'amitié 17
Le chœur de l'Etang 17

Informations diverses
Meilleurs apprentis de France 17
L'histoire d'une fleur 18
L'éco-geste du moment 18

Histoire
Les prisonniers de guerre 1940 19-20

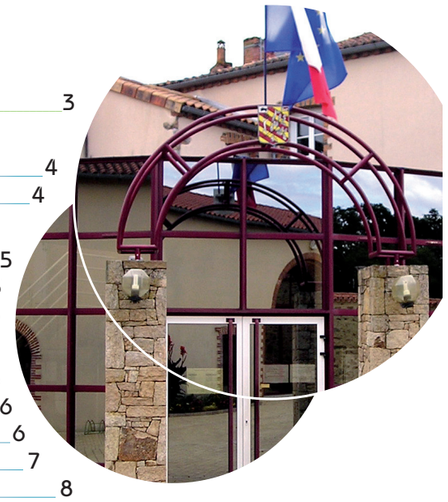

Textes conçus par les commissions, les associations et les services municipaux

Mise en page et Impression :
Imprimerie Des Mauges
St Macaire,
02 41 55 31 54

Editorial

Le site www.saintlegersouscholet.fr a fait peau neuve.

Depuis quelques semaines, la commune dispose d'un nouveau site internet qui a conservé la même adresse. Ce nouveau site a vu le jour grâce au travail d'une équipe constituée d'agents municipaux, d'élus communaux et de notre partenaire NTU Médias. Permettez-moi de les remercier et de les féliciter pour le résultat obtenu. Lien interactif, appelé à être actualisé régulièrement, ce site se veut être également un outil supplémentaire d'interaction entre les Saint-Légeois et leur équipe municipale. Il nous permet également d'entrer un peu plus dans l'ère de l'e-administration en donnant la possibilité aux citoyens de retrouver des services dématérialisés et accessibles à distance. Ce site est d'ores et déjà à votre service.

Le bulletin municipal n°84 de mai 2016 vous a présenté le budget. Pour l'année 2015, le compte administratif s'est établi en fonctionnement à 1 978 313 € (hors opérations d'ordre et excédent 2014 reporté), soit un budget en hausse d'environ 2,5% par rapport à 2014. Comme l'ensemble des collectivités, nous continuons à subir une baisse des dotations qui se poursuivra au moins jusqu'en 2017.

Tout en intégrant les charges de fonctionnement de la salle de la Prairie pour sa première année d'utilisation, le budget primitif 2016 est présenté, avec une baisse des dépenses de fonctionnement par rapport à 2015. Le budget intègre en recette une augmentation raisonnable des « taxes ménages » (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti) décidée par le conseil municipal de 0,50 % pour cette année.

Sur 2015, notre capacité d'autofinancement s'est légèrement appréciée par rapport à 2014 autour de 365 000 €. Avec la fin des travaux de la salle de la Prairie et le déblocage d'une grande partie des emprunts « Salle des fêtes », notre endettement au 1er janvier 2015 est passé à 1 993 250 € contre 677 000 € un an avant. Le ratio de désendettement, qui était inférieur à 2 années, passe au 1er janvier 2015, à 5,5 années. Ce qui reste tout à fait acceptable. Au 1er janvier 2017, l'endettement sera à son maximum, autour de 2 150 000 €. Et à partir de 2019, après 2 années que nous annonçons plus difficiles, de façon à réduire plus rapidement l'endettement, nous retrouverons des annuités à des niveaux corrects.

Parmi les nouvelles dépenses auxquelles nous avons dû faire face depuis 2 ans, on retrouve les TAP. Pour l'année scolaire 2014/2015, première année de mise en service des temps d'activités périscolaires, la dépense communale a été estimée à 65 000 €. Pour l'année scolaire 2015/2016 qui vient de se terminer, la dépense communale se situe autour de 42 000 € (17 000 après déduction des différentes aides versées parfois avec un certain décalage par rapport à la dépense). Tout en gardant la même qualité de service, le comité de pilotage communal des rythmes scolaires avait souhaité réaménager l'organisation des horaires scolaires pour pouvoir simplifier l'organisation des TAP et passer à une fois 1h30 pour chaque école. Cette organisation sera inchangée pour l'année scolaire 2016/2017. Le conseil municipal s'est prononcé pour une participation des familles à hauteur de 18€ par enfant par an. Cette somme est très modique et doit permettre à tous les enfants qui le souhaitent de continuer à participer aux TAP.

A toutes et à tous, je souhaite une très bonne lecture de ce bulletin, sans oublier une belle et utile visite sur notre nouveau site internet, qui est maintenant le vôtre. Très bel été 2016.

Le Maire,
Jean-Paul OLIVARES

La commune se dote d'un nouveau site internet

Depuis le 17 mai dernier, la commune de Saint Léger s'est enrichie d'un nouveau site internet.

Celui-ci a été créé et conçu par un prestataire local, Nicolas TUFFEREAU de la Société NTU MEDIAS située à Cholet.

Avec l'évolution de nos modes de vie, l'accès à l'information est aujourd'hui facilité et accéléré grâce à internet et aux réseaux sociaux. Notre commune est dynamique et veut se tourner vers l'avenir avec un outil qui permet de répondre aux attentes et aux besoins des citoyens.

Le site a une identité visuelle claire et personnalisée, des rubriques ordonnées et une logique simplifiée. Nous avons réfléchi au contenu, à la forme, aux différentes rubriques, aux services qu'il devait pouvoir rendre et aux informations qu'il devait donner aux St Légeois.

Nous voulions également qu'il soit une vitrine de la commune pour les personnes extérieures, pour les nouvelles populations qui arrivent et qui voudraient venir y vivre.

On y trouve l'histoire de la commune, sa situation géographique, nos structures, la vie municipale, la vie économique et associative mais aussi tout ce qui concerne les écoles, l'accueil périscolaire, la médiathèque...

On peut aussi s'y renseigner sur certaines formalités administratives et télécharger des formulaires en ligne.

Enfin il y a l'agenda des manifestations, la météo et les lieux touristiques à proximité.

Bonne visite.

Permanence
Vie Associative
Jean-Pierre JOSELON
Samedi de 10h à 12h

Permanence
Communication
Valérie MORILLON
Samedi de 10h à 12h

Projet de révision allegée n° 1 du plan local d'urbanisme

La Communauté d'Agglomération du Choletais projette la création d'une nouvelle déchetterie sur le territoire de la Commune de ST LEGER SOUS CHOLET, en bordure de la RD15 (route du May sur Evre), destinée aux communes de ST LEGER, LE MAY SUR EVRE et BEGROLLES EN MAUGES.

Les terrains sur lesquels est envisagée cette installation, sont actuellement classés en Zone A et pour une petite partie en zone naturelle N.

Le règlement du Plan Local d'Urbanisme en vigueur n'est pas à même de permettre la création d'un tel équipement, considérant l'exercice actuel d'une activité agricole sur la parcelle concernée.

Considérant le caractère d'intérêt général de ce projet, il convient de modifier le zonage et le règlement applicable sur le secteur concerné pour permettre la création de la déchetterie.

Ainsi, avant que le Conseil municipal ne délibère pour arrêter le projet de révision allégée du PLU, une concertation auprès de la population est ouverte depuis le 1ER JUILLET jusqu'au 27 AOUT 2016.

Pendant toute cette période, il est mis à la disposition du public, pendant les horaires habituels d'ouverture de la Mairie, le dossier du Plan Local d'Urbanisme, la notice de présentation du projet, et un registre où pourront être consignés toutes observations.

Quelques règles de stationnement

Il a été constaté que dans certaines raquettes de retournement, des véhicules en stationnement gênent, voire empêchent le passage des camions de collecte des ordures ménagères.

Cette situation peut s'avérer dangereuse, car elle oblige les conducteurs à des manœuvres hasardeuses, parfois sans beaucoup de visibilité.

Il est également demandé de ne pas gêner les sorties de garage des riverains.

Quelques voitures "ventouses" empêchent le nettoyage correct des voies, trottoirs et caniveaux. Il serait judicieux que leurs propriétaires les déplacent de temps en temps.

Désherbage

L'année 2016 est une période où nos services techniques vont procéder à l'essai de quelques nouvelles méthodes de désherbage pour arriver à ne plus utiliser aucun produit phytosanitaire nocif pour la santé de chacun d'entre nous.

Pour les aider dans cette tâche, il est souhaitable que chaque riverain désherbe écologiquement le pied de ses murs bordant la voirie. Merci pour l'environnement.

Jean-Robert TIGNON

Permanence
Cadre de vie
Christian USUREAU
Samedi de 10h à 12h
Conseillers délégués :
M. Dominique COUSIN
Réseaux et énergies
M. Pascal DANIEAU
Patrimoine communal

Nids de frelons

Nous rappelons que nous arrivons dans la période du retour des frelons (asiatiques ou autres).

La destruction et l'éradication d'un nid de guêpes ou d'un nid de frelons ou d'une ruche d'abeilles sont du strict ressort d'un professionnel expert agréé par la Direction Régionale des Arbres et Forêts. Elles sont à la charge des propriétaires ou occupants des lieux d'implantation.

Pour contacter une société de désinsectisation spécialisée, connectez-vous à l'adresse suivante :

http://guepes.fr/societe/49-Maine-et-Loire.htm

Si vous découvrez des nids sur le domaine public, n'hésitez pas à le signaler en Mairie.

Une belle rencontre entre les CME/CMJ

Le 28 mai dernier, une rencontre entre les CME/CMJ de la CAC était organisée par le CME de La Tessoualle. C'est la 2ème édition de ce type, la précédente ayant eu lieu à St Léger sous Cholet en 2012.

L'ensoleillement, la motivation, la bonne humeur et la très bonne organisation furent les clés d'une belle réussite. Cette rencontre, organisée conjointement entre les CME de La Tessoualle, St Léger sous Cholet, Trémentines, Le May sur Evre et St Christophe du Bois ainsi que le CMJ de Cholet, a permis aux 67 jeunes de se retrouver pour une compétition conviviale sous forme de rallye. Le but était de reconstituer la carte de la CAC et de répondre à un certain nombre de questions sur les différentes communes. Quelques défis tels qu'une course en sacs ou des énigmes à découvrir à l'aveugle dans des boîtes, sont venus ponctuer cette animation.

Toutes les équipes en sont sorties vainqueurs !

Ce rassemblement a également été l'occasion d'inaugurer le nouveau City Park installé à La Tessoualle à l'initiative du CME.

Pour clore cette rencontre, Gilles Bourdouleix, Député Maire de Cholet, a présenté la CAC et ses futures évolutions aux jeunes des CME/CMJ.

Puis chacun a partagé le traditionnel verre de l'amitié en comptant sur la perspective d'une 3ème édition dans un proche avenir.

Le Registre Nominatif Communal

Les personnes âgées ou handicapées isolées à domicile, peuvent solliciter leur inscription sur le registre communal.

En cas de déclenchement par le Préfet d'un plan d'alerte et d'urgence et notamment d'un plan canicule, les personnes inscrites bénéficieront d'interventions ciblées des services sanitaires et sociaux.

Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie de ST LÉGER SOUS CHOLET ou au C.L.I.C. I.G.E.A.C. (02 41 30 26 34)

Le Transport de Personnes à Mobilité Réduite

Le service Choletbus T.P.M.R. est un service adapté réservé aux personnes résidant dans la Communauté d'Agglomération du Choletais pour des déplacements sur son territoire.

Les déplacements s'effectuent sur réservation, en taxi ou avec un véhicule aménagé.

Chaque personne souhaitant être admise au service doit remplir un dossier d'admission. Ces dossiers sont à disposition dans les Mairies de chaque commune de l'agglomération ou auprès des

Transports Publics du Choletais
24, rue de la Jominière
49319 Cholet cedex

Commission
Vie associative / Communication
Saint-Léger-sous-Cholet

E.S.S.L. Athlétisme

La saison sportive terminée, c'est toujours avec un immense plaisir, que nous pouvons remettre encore beaucoup de médailles aux jeunes athlètes de St Léger gagnées par leurs performances lors des compétitions durant toute l'année.

Notre section a la capacité de recevoir quelques enfants des communes limitrophes qui n'ont pas la chance d'avoir l'encadrement et les structures adaptées.

De ce fait, des séances de découvertes auront lieu les samedi 10 et 17 septembre 2016 au complexe sportif pendant l'entraînement, pour les enfants nés entre 2006-2010.

De plus, le dimanche 19 mars 2017, la section de St Léger aura le plaisir d'organiser le 37ème Championnat des Mauges de cross des jeunes qui n'avait pas eu lieu dans notre commune depuis son 30ème anniversaire en 2010.

Personnes à contacter :

Patricia Chiron
Tél. 06 13 53 70 26

Gérard Petiteau
Tél. 06 84 30 67 28

Serge Lefort
Tél. 06 30 70 94 81

Les entraînements de l'école d'athlétisme reprendrons le samedi 10 septembre 2016.

Vous pouvez vous inscrire, dès maintenant, auprès des responsables ci-dessous ou sinon aux heures d'entraînements .
Les jeunes nés de 2006 à 2010 :
Entraînements le samedi de 13h45 à 15h15 à la salle de sports de Saint-Léger S/ Cholet.
Les jeunes nés de 2003 à 2004 :
Entraînements le mercredi de 15h30 à 17h20 au stade Omnisports à Cholet.

Cotisation :

85€ (2006/2010) Tarif dégressif pour plusieurs membres d'une même famille
(-15€ pour le 2ème inscrit, -20€ pour le 3ème et suivant).

Obligatoire à l'inscription :

- Certificat médical - Bulletin d'inscription - Cotisation - Autorisation des parents

Pour plus de renseignement sur le club de l'Entente des Mauges (Résultats des compétitions, photos, actualités etc... allez sur **le site: www.ententedesmauges.fr**

La section vous souhaite de bonnes vacances à tous !!

Les jeunes de la section de St Léger accompagnées des encadrants

L'ESSL Basket en RF2 !

Encore une très belle saison pour l'ESSL Basket avec le titre de **championnes départementales** pour les **U20F,** la montée en RF2 pour les seniors F1 et une ½ finale de Challenge de l'Anjou pour les Seniors F2 !

En terminant première du championnat D1 élite, les juniors féminines décrochent le titre départemental tandis que grâce à leur troisième place du championnat régional RF3, les seniors filles 1 accèdent pour la première fois dans l'histoire du club au deuxième niveau régional. Dommage pour les seniors F2 qui échouent d'un panier à l'avant dernière marche, mais bravo pour ce beau parcours !

Outre ces nouvelles belles performances, sur le plan sportif, les résultats sont plutôt satisfaisants.
Les babybasketteurs(ses) ont pris plaisir à se retrouver le samedi matin encadrés par Fabrice Pineau secondé par Melissa et Melvyn. Toutes les équipes mini-basket (U9 à U11) ont réussi de bons parcours et continuent de progresser régulièrement. C'est là l'enjeu essentiel de l'école de basket qui se porte plutôt bien. Mention spéciale pour une génération pleine d'avenir, les U11M qui terminent 1er en D1.

Même si les classements sont variables, les équipes jeunes réussissent globalement une bonne saison et surtout, les joueuses et joueurs poursuivent leur formation dans le cadre des deux entraînements hebdomadaires proposés par le club. A noter les belles performances des U15 F qui évoluaient au plus haut niveau départemental et qui ont atteint les ¼ de finale de Coupe de l'Anjou ainsi que les U17M qui n'auront connu qu'une seule défaite (d'un tout petit point…) au cours du championnat !
Du côté des seniors masculins, la saison s'annonçait un peu difficile compte tenu de départs de certains joueurs. Malgré cela, les joueurs se sont plutôt bien comportés en obtenant une très honorable 5ème place en DM2. Des regrets bien sûr de ne pas « remonter » en DM1, mais la saison prochaine sera l'occasion de convertir l'essai avec du sang neuf et le retour de quelques jeunes. Les seniors F2 ont une nouvelle fois assuré une place en haut de tableau de DF 3 sans pouvoir atteindre la montée. Là aussi, partie remise pour la saison prochaine ! Leurs homologues masculins, malgré une belle résistance, n'ont pu éviter une nouvelle descente.

Pour la première saison, une équipe seniors loisirs féminine a vu le jour ! Le groupe s'entraîne le mercredi soir et participe au championnat départemental tout comme les seniors M loisirs qui continuent de s'adonner à leur sport favori le jeudi soir dans une bonne ambiance. N'hésitez pas à prendre contact avec le club si l'aventure vous tente.

Bravo à toutes les équipes du club qui ont accompli une saison plus que satisfaisante, toujours dans un bon état d'esprit.

Bien entendu, sans la qualité de l'encadrement et de la formation, les bons résultats affichés n'auraient pas vu le jour. C'est donc l'occasion de saluer le **très bon travail** effectué par tous les entraîneurs et coachs qui œuvrent pour la réussite des équipes. Dans ce cadre, soulignons l'impact important des journées de formation proposées aux plus jeunes pendant les vacances scolaires par Fabrice Pineau et les jeunes assistants du club. Outre le développement du joueur, ces stages s'inscrivent aussi dans une logique de partage entre les plus jeunes et leurs aînés qui leur transmettent leurs « savoirs ». C'est la marque d'un **« esprit club »** auquel ces moments contribuent pleinement. D'ailleurs, un **troisième Camp d'été** se déroulera du **11 au 15 juillet**.

Le club remercie sincèrement les correspondants d'équipe, arbitres, chronométreurs et marqueurs qui apportent un concours précieux et contribuent à la bonne santé de l'ESSL Basket.
Un grand merci également aux fidèles et toujours nombreux **supporters** qui garnissent les tribunes le week-end.

Au niveau animation, la **soirée familiale** a comme d'habitude été bien appréciée même si cette année le nombre de participants était plus réduit. A noter tout de suite sur vos agendas, la date de la **soirée 2016** qui aura lieu le **samedi 26 novembre** dans la toute nouvelle **salle de La Prairie !**
Les traditionnels tournois jeunes (21 et 22 mai) désormais reconnus et appréciés par les clubs participants, se sont déroulés dans une bonne ambiance et ont connu une belle fréquentation avec 40 équipes, soit environ 300 jeunes.

Pour toute information relative au club, vous pouvez consulter le site http://www.esslbasket.fr/ qui est régulièrement alimenté par les chroniques de Lucie Alberto et les remarquables teasers réalisés par Sonia Alberto. Si ce n'est déjà fait, n'hésitez pas à l'ajouter à la liste de vos favoris !

En attendant avec impatience la saison 2016-2017 que nous espérons aussi riche, l'ESSL Basket remercie tous les joueurs, parents, supporters, la Municipalité, nos partenaires sponsors et les membres du Comité Directeur sortants qui ont contribué au bon déroulement de cette saison.
Rendez-vous à tous les licenciés début septembre (date à préciser) pour la remise des maillots et la photo de tous les licenciés du club !

Commission
Vie associative / Communication
Saint-Léger-sous-Cholet

Union des Pêcheurs de Saint Léger S/ Cholet

Suite à l'ouverture de la pêche le samedi 02 avril 2016 à l'étang avec sa traditionnelle pêche à la truite, nous avons actuellement une centaine d'adhérents.

Au titre de 2015 nous avons environ vendu 200 tickets à la journée.

Nous rappelons que les tickets et les cartes sont en vente au Bar PMU de Saint-Léger (tous les jours sauf le mercredi).

Cette année nous avons mis en place une journée découverte gratuite à l'intention des habitants de Saint-Léger le samedi 28 mai.

Un arrêté de la municipalité est affiché sur les panneaux près de l'étang portant réglementation des abords de l'étang et de l'espace vert, pour la prévention de la santé et de la sécurité des personnes.

Le prix des cartes pour 2016 est :

- moins de 14 ans : 12 €
- de 14 ans et plus : 18 €
- ticket à la journée : 5 €

La fermeture de la pêche à Saint Léger est prévu le samedi 26 novembre 2016.

Un bâtiment pour le stockage du matériel de pêche est prévu conjointement avec les amis de Léo fin 2016.

Le Président Roland Barré
Le bureau vous souhaite d'excellentes vacances

Pour plus de renseignements :
Roland Barré
Tél. 06 82 35 23 15

Association Carisport

Les préparatifs du tournoi de football U19 Carisport des 20 et 21 août prochains vont bon train en cette période pré-estivale.

Nous profitons de la parution de ce bulletin municipal pour renouveler notre appel aux bénévoles des associations saint-légeoises, pour tenir une permanence aux différents stands (entrée, buvettes, enveloppes, grillades…..). Vous connaissez tous maintenant, depuis 25 ans, les fondements de l'Association Carisport qui vient en aide aux structures d'accueil, associations, gérant les personnes en situation de handicap ou en réinsertion sociale. Les bénéfices de cette manifestation annuelle qui a lieu fin août, permet à beaucoup de jeunes de pratiquer une activité physique adaptée.

Cette année plus de **30.000 euros de matériel** ont pu être distribués aux différentes associations ; au nom de ces dernières nous vous en remercions.

Un grand merci également à nos sponsors Saint-légeois (artisans, commerçants, entreprises….) qui nous soutiennent chaque année.

Pour cette année, nous recherchons des familles d'accueil pour les jeunes joueurs du FC Sochaux tout au long du week-end pendant le tournoi (arrivée le jeudi après-midi et départ le lundi matin).

Rôle de la famille d'accueil : - Héberger 2 joueurs pendant 4 nuits (seuls les petit-déjeuners sont à prévoir et éventuellement les diners) - Accompagner les joueurs aux matchs du samedi après-midi et du dimanche. - Faire découvrir en groupe, notre région le vendredi après-midi.

Toutes les familles d'accueil qui se sont succédées depuis plus de 25 ans, sont unanimes pour dire que cela reste une expérience très sympathique et conviviale au contact des jeunes joueurs (16-17 ans) du FC Sochaux (des liens restent tissés des années après leur passage à Saint-Léger).

Le Bureau Carisport St-Léger :
Jean-François Dabin, resp section Saint-légeoise ; Tél 06 31 57 68 68
Tony Cillon, resp « Familles d'Accueil » : Tél. 02 41 75 84 46
Dominique Cousin, Michel Defaye, Jocelyn Leconte, Denis Gourdon, Fred Bonneau, Olivier Roman

Voiles financées pour MINIJIS
Handisport Club Léonard

AESM VOL LIBRE (49570 Montjean/Loire)
Matériel financé
Une voile parapente
Financement accordé
4 000 €

NTK RACING (14760 Bretteville/Odon)
Matériel financé
Un karting
(pour tétraplégiques)
Financement accordé
4 257 €

PASTEL DE LOIRE (49080 Bouchemaine)
Matériel financé
Un vélo-pousseur
Financement accordé
4 344 €

LES MAISONS DE CANOPÉE (79200 Pompaire)
Matériel financé
Deux vélos pousseurs
Financement accordé :
1 031 €

TIR A L'ARC CHOLETAIS (49300 Cholet)
Matériel financé
Un arc spécifique
Financement accordé
3 102 €

IME LES COTEAUX (61400 Mortagne au Perche)
Matériel financé
Harnais et casques
(pour l'escalade)
Financement accordé
401 €

ALAHMI (49120 Chemillé)
Matériel financé
Une rosalie 6 places
Financement accordé
3 714 €

CSEM HANDINAT (49600 Beaupréau)
Matériel financé
Un aqua bike
Financement accordé
1 472 €

HANDISPORT CLUB LÉONARD
(29250 St Pol de Léon)
Matériel financé
Trois jeux de voiles
Financement accordé
1 950 €

FERME D'ACTIVITÉS DES MAUGES
(49450 Roussay)
Matériel financé
Deux tricycles et un vélo
Financement accordé
1 800 €

LES ROULETTES HERBRETAISES
(85500 Saint-Paul-en-Pareds)
Matériel financé : **Un rink pour la pratique du Rink Hockey**
Financement accordé : **4 344 €**

TOTAL DE PROJETS SOUTENUS	**11**
MONTANT TOTAL FINANCÉ	**30 071€**

Association *CARISPORT*
13, rue du Général Leclerc
49122 Le May sur Evre
Tel : 02 41 70 73 10
Courriel : carisport@orange.fr

Commission
Vie associative / Communication
Saint-Léger-sous-Cholet

Divers'Danses

Comme suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 21 janvier 2016, et à la réunion du 11 février, un nouveau bureau DIVERS'DANSES a été élu :

Président : Bernard Charrier
Secrétaire : Christian Rafflegeau
Trésorier : Philippe Gachet
Trésorier Adjoint : Jérôme Chantry
Membres : Linda Briaud-Kraft ; Olivier Briaud ; Régine Gachet

Les activités de DIVERS'DANSES, association bien connue depuis 1989 à St Léger, sont les cours et les stages de danses en couples. On peut apprendre ou se perfectionner à tout âge, quel que soit son niveau, du débutant au compétiteur.

Cette association a la chance d'avoir comme Professeur Christiane Legal, diplômée de l'Académie des Maîtres de Danses de France, co-fondatrice de l'association. Ainsi, les meilleurs compétiteurs de l'association portent les couleurs de notre commune sur les plus hautes marches des podiums des Championnats de France de la catégorie.

La prochaine saison de cours débute en septembre.
Le coût annuel pour 30 cours est de 165€/personne. Rappelons que les Saint Légeois bénéficient de 50% de réduction, soit 82,50€/personne (2,75€ l'heure de cours).

En complément des cours par niveaux, nous organisons régulièrement des soirées de cours et de révision collectifs tous niveaux confondus, de façon à favoriser les connaissances et les échanges entre tous les adhérents de l'association.

N'hésitez plus à venir nous rejoindre, d'autant que les liens d'amitiés qui se créent valent autant que l'apprentissage de la danse, et le partage de la musique.

Les Fous du Roy

Cette année encore, les comédiens et comédiennes des Fous du Roy ont su montrer leurs talents à plusieurs reprises ! La troupe adulte « Le Petit Théâtre de l'Impasse » a participé avec succès au festival de théâtre amateur « Le Temps de Jouer » et a aussi joué au Puy St Bonnet avec « les P'tits gens d'la troupe ». Elle s'est jointe aux 4 troupes de jeunes (de 8 à 16 ans), lors du spectacle de l'association qui a eu lieu les 21 et 22 mai à St Léger.

Deux groupes se sont produits devant les écoles publique et privée le mercredi 1er juin. Si l'édition de l'Art au Pas Léger a été annulée cette année en raison d'une mauvaise météo, la troupe adulte et les P'tits gens d'la troupe ont maintenu toutefois leur prestation le vendredi soir 10 juin à la salle de Prairie.

Le théâtre est une activité ludique où chacun peut se retrouver et explorer des talents méconnus, à travers l'apprentissage de textes, l'improvisation et le jeu de scène. Notre association est ouverte à tous : enfants, ados et adultes de 9 à 99 ans ...

L'assemblée générale a eu lieu le mercredi 15 juin 2016, afin de faire le bilan de l'année et de prendre les inscriptions pour l'année 2016/2017. Vous pouvez encore vous inscrire ; n'hésitez pas à nous contacter !

Claudia THARREAU
ST LEGER - 02 41 56 57 91

Commission
Vie associative / Communication
Saint-Léger-sous-Cholet

Les Amis de Léo

http://www.stleger.info • http://www.stleger.info/enfances

http://www.stleger.info/jours • http://www.stleger.info/associations

http://www.stleger.info/valentin • http://www.stleger.info/auguste

Trois dates à retenir à la rentrée, après un bel été nous l'espérons !

Une partie des Amis de Léo – octobre 2015

Dimanche 18 septembre – 9h30 : Journée du Patrimoine
Les Amis de Léo présenteront le parcours-découverte de la commune, en 10 panneaux, mis en place avec la municipalité. Rendez-vous à la mairie à 9h30

Vue de la croix

Dimanche 9 octobre – 14h : 1er Super Loto des Amis de Léo
Pour la Saint Léger (qui se fête le 2 octobre), les Amis de Léo organisent leur 1er grand loto dans la nouvelle Salle des Fêtes de la Prairie - ouverture des portes à 12h30
à gagner : bons d'achat de 600€, 300€, 2 fois 100€, une semaine en Bretagne, tablette, filets garnis, etc...
60 tirages minimum - loto animé par Christian - affichage sur grand écran des numéros tirés par ordinateur.
Réservations au 02 41 66 08 60 ou 06 36 89 86 84 ou 06 31 95 70 69

Dimanche 30 octobre – 10e Grand Vide-grenier de la Fête du Boudin
de particuliers à particuliers - 6 mètres maximum - 4€ les 2 mètres
installation des stands à partir de 6h30 - tables non fournies
réservations au 02 41 56 27 08

Comité des fêtes de St léger sous Cholet

Cette année, au mois d'avril, nous avons fait des déçus, car il n'y a pas eu la soirée du Printemps.

La salle de LA PRAIRIE pourra peut être voir une nouvelle formule en Avril 2017.

Par contre le 30 avril dernier, le CDF a décidé de remercier ses bénévoles en les conviant à une soirée ambiance CREOLE. Repas rougail saucisses, jeux et musique à gogo.

Nous étions plus d'une bonne centaine à faire la fête pour un moment de partage, de retrouvailles et de franches rigolades.

- Etre bénévole au CDF c'est donner une heure ou plus, une matinée ou un après midi pour nous aider à tenir les stands, vendre du boudin mais aussi être au bar ou à la restauration pour servir ou encore pour les plus costauds, monter les structures, barnums ou podium. C'est aussi partager l'apéro et le repas après l'effort.
- Etre bénévole au CDF, c'est aussi être dans le bureau pour donner des idées géniales ou loufoques, mener à bien l'organisation des manifestations et retrouver ses amis.
- Etre bénévole au CDF, c'est aussi donner du temps pour les autres associations et notre commune, pour la faire « vibrer » à la Fête de l'Art au Pas Léger qui malheureusement n'a pu se dérouler cette année.

Le prochain défi… La Fête du BOUDIN le 30 octobre vers un nouveau site :

- la salle de la PRAIRIE -

Si l'envie vous prend d'être bénévole ou d'apporter vos idées
contactez nous
au 06 25 25 19 37

Commission
Vie associative / Communication
Saint-Léger-sous-Cholet

Centre social intercommunal ocsigène
Le repair café, ça démarre !

Que faire d'une cafetière ou d'un aspirateur qui ne fonctionne plus ?
D'un vélo qui reste dans le garage car le pneu est crevé ?
Les jeter ?
Pas question !

Rendez-vous samedi 4 juin 2016 pour le premier Repair Café du Centre social Ocsigène.
Que vous habitiez La Séguinière, Saint-Léger -sous-Cholet, Saint-Christophe-du-Bois, La Romagne ou Bégrolles en Mauges, ce Repair Café intercommunal vous concerne !

C'est quoi un Repair Café ?

« Repair » se traduit « réparer ». « Café » désigne un lieu convivial et d'échanges. Dans un Repair Café on répare ensemble au lieu de jeter : tout le monde peut participer, bricoleur ou non, pour apporter des objets à réparer ou donner un coup de main. L'entrée est ouverte à tous. Le prix est libre, chacun donne ce qu'il souhaite à la fin de la réparation.
Actuellement il nous est possible d'intervenir sur les petits appareils électriques, les vélos, les vêtements, les ordinateurs. Un objet qui ne fonctionne plus ? Venez avec, des bénévoles vous accueilleront pour tout vous expliquer.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au foyer des jeunes de La Séguinière, situé place de la Bastille (près de la mairie), le premier samedi de chaque mois de 9h à 12h. Nous serons présents pour échanger avec vous sur le concept et réparer vos premiers objets !

Et bien sûr… un café vous attend !

Contacts pour
plus d'informations :
CSI OCSIGENE
18 rue d'Anjou
49280 Saint-Léger-sous-Cholet

02 41 56 26 10
Courriel : csinter@wanadoo.fr

Les Rendez-vous en 2016

De 9h à 12h
Samedi 4 juin • Samedi 2 juillet
(Fermé en août)

Samedi 3 septembre • Samedi 1er octobre
Samedi 5 novembre • Samedi 3 décembre

Alcool assistance

L'association accueille toutes les personnes susceptibles d'être intéressées et sensibilisées par le problème d'alcool et autres addictions : Jeunes et Adultes, Femmes et Hommes, mais aussi les enfants pour qui un espace de paroles pour les 6 à 11 ans est mis en place depuis 2012, animé par une psychologue.

Il a été réorganisé au niveau des modalités d'accueil : il se réunit tous les 4ème vendredis du mois de 20h30 à 21h15 à la ferme des Turbaudières, rue Azay le Rideau à CHOLET.

Mêmes contacts que pour les malades et l'entourage :
- Auguste CHARRIER (Malades), Tél. 02 41 56 33 49
- Annie MAUDET (Entourage), Tél. 06 82 95 43 37

alcool.assistance49@orange.fr

ACPG – CATM

Association des Anciens Combattants de 39/45 et de l'Afrique du Nord

Contact :
Gabriel Chiron
02 41 58 33 91
gabriel.chiron@orange.fr

Rétrospective

10.09.2015	Voyage d'une journée aux sentiers des Daims à Frossay avec nos amis de la Séguinière et de St Christophe
17.09.2015	Journée familiale à St Léger
21.10.2015	Concours de belote salle du foyer ; 88 équipes
11.11.2015	Cérémonies à St Christophe du Bois
18.11.2015	Réunion cantonale CATM salle du Petit Pré
03.12.2015	Assemblée générale annuelle salle des Audoins
05.12.2015	Hommage aux morts pour la France à Cholet
19.02.2016	Concours de belote ; 90 équipes. Le prochain aura lieu salle de la Prairie
08.04.2016	Journée amicale des 3 sections à St Christophe
08.05.2016	Cérémonies du 8 mai à St Léger avec St Christophe et la Séguinière. Vin d'honneur et banquet salle de la Prairie. Une centaine de personnes ont participé au banquet dans un beau cadre et une bonne ambiance. Merci à la municipalité, au conseil municipal des jeunes, à la musique de la Séguinière ainsi qu'aux Maires des trois communes pour leur présence.
10.05/2016	Congrès départemental CATM au May sur Evre. Dix St Légeois nous ont représentés. 50 sections du Maine et Loire étaient présentes.

Prochains rendez-vous :

14.09.2016	Journée familiale, salle des Audoins

Dates à retenir :

07.10.2016	Concours de belote salle de la Prairie
11.11.2016	Cérémonies à St Léger avec St Christophe et la Séguinière
05.12.2016	Hommage aux Morts pour la France à Cholet
08.12.2016	Assemblée générale annuelle salle des Audoins
24.02.2017	Concours de belote salle de la Prairie
31.03.2017	Journée amicale des 3 sections à St Léger
08.05.2017	Cérémonies à la Séguinière avec St Christophe

Souvenirs :

Depuis juillet 2015, nous ont quittés :

Madame Herbreteau épouse de notre camarade Jean-Pierre
Madame Tricoire veuve de F. Tricoire ancien Président ACPG
Madame Merlet veuve de P. Merlet un des fondateurs de la section CATM de St Léger.

Sincères condoléances aux familles

Commission
Vie associative / Communication
Saint-Léger-sous-Cholet

Chorale de l'amitié

Depuis 27 ans, les Choristes se retrouvent tous les lundis à la salle du Landreau sous la direction du Chef de Chœur, Jean Coulonnier aidé d'Annie Jarry.

La chorale se déplace dans les maisons de retraite afin de distraire les résidants. La chorale accompagne les familles qui le désirent lors de sépulture ou de mariage.

Le 10 octobre prochain, nous aurons le plaisir d'accueillir la chorale "Mélodie" de Beaupréau, pour un après-midi d'échanges.

En septembre 2015, nous avons fêté les 90 ans de notre choriste Marie-Louise Lefort, présente depuis 26 ans.

En fin de saison, les choristes et leurs conjoints se retrouvent pour un repas convivial suivi d'activités diverses, jeux et ballades.

Venez nous rejoindre le lundi de 14h30 à 16h30, salle du Landreau ; nous accueillons hommes et femmes, débutants ou non.

Le chœur de l'Etang

Nous invitons toutes les personnes qui aiment chanter, à nous rejoindre, chaque mardi de 14h à 16h et chaque jeudi de 18h30 à 20h15, salle du Pôle Culturel, rue de Gasma à ST LEGER SOUS CHOLET.

Pour tout contact :
Mme Germaine BENARD
au 02 41 75 56 32

Meilleurs Apprentis de France

La remise de médailles des Meilleurs Apprentis de France du département, s'est déroulée le 10 juin dernier aux Greniers Saint-Jean à ANGERS. Parmi les 184 apprentis distingués, une jeune femme de ST-LEGER, **Clara BOUSSION**, a reçu la médaille d'or en tant que Barmaid.

Elle exerce désormais sa profession dans un grand hôtel parisien.
Elle a auparavant intégré la Chambre de Commerce et d'Industrie d'ANGERS et à poursuivi son apprentissage dans un bel hôtel de Deauville, en Normandie.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

L'HISTOIRE D'UNE FLEUR :
Votre fleuriste à domicile dans votre commune.

Marlène Jamain, a ré-ouvert son activité de fleuriste à domicile depuis le 1er février 2016, avec quelques changements.

Fini les marchés, place à l'événementiel. Marlène compose pour les particuliers et les professionnels sur simple demande ; *« Je me déplace au domicile des personnes ou dans leurs entreprises, leurs montre mes créations sur photos, je monte un projet avec eux, cela peut être un simple bouquet pour un anniversaire, comme un fleurissement pour un événement, tels que les mariages, séminaires…*

J'ai aussi un partenariat avec une entreprise qui propose de la location de décoration pour ces grands événement, ce qui permet de proposer une prestation plus complète ».

Marlène propose aussi des abonnements floraux.
Vous pouvez suivre l'évolution de L'Histoire d'une Fleur sur sa page Facebook :
L'histoire d'une fleur Fleuriste- événementiel.

Pour la contacter
06 20 62 63 82
Lhistoire.dune.fleur@gmail.com

L'éco-geste du moment

Mieux réguler pour moins consommer

L'énergie coûte cher et chaque degré supplémentaire dans le logement quand il fait 0°C dehors, c'est 7 % d'énergie en plus. C'est pourquoi il est important de bien réguler la température en fonction des besoins.

Dans une maison isolée normalement, **la température de confort est de 19° le jour et de 16° la nuit** ou en absence. Vous pouvez même descendre à 12° en cas d'absence de plus de 2 jours.

Un **programmateur centralisé permet de régler ses températures** pour la maison si vous êtes présent, absent ou couché. Pour un meilleur confort, réglez la température de chauffe quelques minutes avant l'heure de vous lever, mais coupez là également avant de vous coucher car le logement ne se chauffe ou refroidit pas instantanément.

Sur les radiateurs à eau, des **robinets thermostatiques peuvent être installés pour réguler pièce par pièce.** En effet, dans la chambre, la cuisine ou le salon, nous n'avons pas besoin de la même température maximum.

En **chauffage électrique, privilégiez les radiateurs rayonnants** car la diffusion de la chaleur est plus agréable et évite la chaleur de se stocker trop vite au plafond.

Néanmoins, **1 kWh électrique = 1 kWh de chaleur donc il vous faut bien dimensionner la puissance** des radiateurs dans la pièce **et isoler** les murs si possible.

contactez l'Espace Info-Énergie et bénéficiez d'un conseil gratuit par téléphone ou sur rendez-vous.

Tel. 02 41 18 01 08, angers.49@eiepdl.fr
www.info-energie-paysdelaloire.fr

Les prisonniers de guerre 1940

Cette année, la commémoration de la fin de la guerre s'est déroulée le 8 Mai à Saint Léger-sous-Cholet, avec nos voisins anciens combattants de La Séguinière et Saint Christophe du Bois. A cette occasion, nous avons voulu rappeler le souvenir des Saint Légeois prisonniers de guerre et rentrés de captivité en 1945.

Afin de ne pas en oublier, nous avons beaucoup cherché. Mais les souvenirs s'effacent, les derniers prisonniers nous ont quittés et nous n'avons pas de certitude sur leur nombre exact. De plus les documents militaires sont rares ou inexistants dans les familles. Le journal paru le 17 Août 1945 faisait état de 33 prisonniers, le dernier rentré étant Eugène RANNOU, revenu le 12 Août 1945. A cette occasion une messe avait été célébrée en présence de la municipalité, des enfants des écoles et des habitants de la commune. Aux prisonniers faut-il ajouter les déportés du travail, les soldats démobilisés et les jeunes engagés dans la résistance ? Cela ne fait pas le compte. Voici donc la liste (sans doute incomplète ?) des Saint Légeois concernés par ce conflit.

Afin de réparer un éventuel oubli, nous invitons les familles ayant eu un des leurs prisonnier en Allemagne ou déporté du travail et ne figurant pas dans la liste ci-dessous à bien vouloir nous en informer.

Soldats de Saint LEGER
Prisonniers de guerre

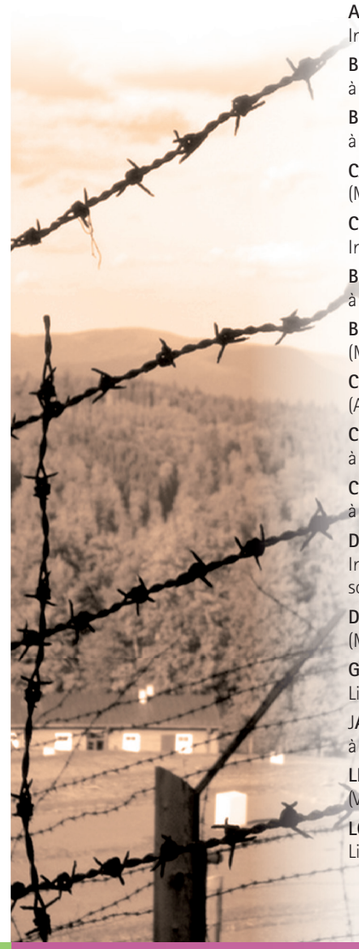

AUDUSSEAU Joseph, né le 30 Octobre 1914 à Saint Léger. Prisonnier le 27 Juin 1940 à Chailland (Mayenne) Evadé le 30 Décembre 1940 du camp de Couterne (Orne)

AUGEREAU Lucien, né le 10 Juin 1910 à La Bruffière (Vendée). Prisonnier le 7 Juin 1940 à Monceau l'Abbaye (Oise). Interné au stalag VI J de Krefeld-Fichtenheim (Rhénanie du Nord – Wesphalie). Libéré le 3 Mai 1945, demeurant aux Ajoncs.

BIOTTEAU Henri, né le 10 Juin 1912 à St Léger. Prisonnier le 18 Mai 1940 à Montbréhain (Aisne). Interné au stalag VII A à Moosburg (Bavière). Libéré par les américains le 16 Mai 1945. Demeurant à La Vacherie.

BOISDRON Joseph, né le 20 Avril 1912 à Angers. Prisonnier le 17 Juin 1940 à Gondreville (Loiret). Interné au stalag XIII D à Nuremberg (Bavière). Libéré le 7 Mai 1945, Demeurant à La Roussière.

CAILLAUD André, (frère de Georges, le cantonnier) né le 11 Septembre 1910 à St Léger. Prisonnier le 20 Juin 1940 à Miré (Maine et Loire). Interné au stalag XVIII A à Wolfsberg, près de Graz en Autriche (frontière Slovène). Libéré le 15 Juin 1945.

CHAUVIERE Pierre, né le 27 Janvier 1912 à St Léger. Prisonnier le 16 Mai 1940 à Walcourt (Province de Namur – Belgique). Interné au stalag VI F à Bocholt, près de Dortmund (Wesphalie). Libéré le 18 Mai 1945.

BOURCIER Emmanuel, né le 19 Février 1912 à Cholet. Prisonnier le 27 Mai 1940 à Drinchan (Nord). Interné au stalag XVII A à Kaisersteeinbruch, près de Vienne (Autriche). Libéré le 25 Mai 1945.

BOURASSEAU Louis, né le 20 Janvier 1912 à St Amand sur Sèvre. Prisonnier le 21 Juin 1940 à Forcelles sous Gugney (Meurthe et Moselle).

CHUPIN Francis, né le 17 Septembre 1919 à Saint Léger, décédé en captivité le 22 Janvier 1941 au stalag XVII B à Krems-Gneixendorf. (Autriche) Mort pour la France.

COULONNIER Jean, né le 6 Mars 1907 à St Léger. Prisonnier le 24 Mai 1940 au Tréport (Pas de Calais). Interné au Stalag VI A, à Hemer près de Dortmund. Réformé le 14 Décembre 1940.

COULONNIER Joseph, né le 11 Octobre 1916 à La Séguinière. Prisonnier le 15 Mai 1940 à Aubenton (Aisne). Interné au stalag IV C à Wistritz, aujourd'hui Bystrice (République Tchèque). Libéré le 9 Mai 1945.

DELAUNAY René, né le 12 Septembre 1908 à la Jubaudière. Forgeron. Prisonnier le 21 Mai 1940 à Norenfonte (Pas de Calais). Interné au stalag II B à Hammerstein – Czarne en Pologne (Poméranie) au bord de la mer Baltique. Libéré par l'armée soviétique en Mars 1945.

DROUIN Eugène, né le 27 Novembre 1909 à Cholet. Cultivateur à la Cajolerie. Prisonnier le 13 Juin 1940 à Tahure (Marne). Interné au stalag XIII A à Salzbach, près de Nuremberg. Libéré le 21 Mai 1945.

GOISLOT Fernand, né le 2 Septembre 1912 à Cholet. Prisonnier le 31 Mai 1940 à Lille. Interné au stalag VI D à Dortmund. Libéré le 30 Avril 1945.

JADEAU Jean, né le 21 Janvier 1918 à St Léger. Prisonnier le 14 Juin 1940 à Verdun (Meuse). Interné au stalag XC à Nienburg sur Wezer (50 km au Nord-ouest de Hanovre). Libéré le 19 Avril 1945. L'Echasserie .

LEFORT Joseph, né le 4 Février 1915 à St Léger. Prisonnier le 29 Mai 1940 à Lille. Interné au stalag VI G à Cologne – Bonn – Duisdorf (Vallée du Rhin). Libéré le 3 Mai 1945.

LOIZEAU André Gabriel, né le 27 Septembre 1917 à St Malo du Bois. Prisonnier le 21 Juin 1940 à Le Ménil (Vosges). Libéré le 27 Août 1941, s'est retiré à St Macaire.

LOIZEAU Raymond, (frère d'André ci-dessus) né le 27 Janvier 1919 à St Malo du Bois. Prisonnier le 12 Juin 1940 dans l'Aisne. Interné au stalag VIII C à Zagan (Pologne). Libéré le 7 Mai 1945.

MALLET Joseph, né le 26 Février 1911 à St Georges de Montaigu. Prisonnier le 16 Juin 1940 à Montargis (Loiret). Interné au stalag II A à Funfeichen, près de Neubrandenburg, Poméranie occidentale, au nord de Berlin.

NAUD Maurice, né le 15 Mars 1917 à St Léger. Prisonnier le 21 Juin 1940 au bois de Chabouilly (Moselle). Interné au stalag III C à Kostrzyn, au bord de l'Oder (Pologne). Libéré le 2 Mai 1945.

NAUD René, né le 23 Juin 1909 à St Léger. Prisonnier le 7 Juin 1940 à Monceau l'Abbaye (Oise). Interné au stalag XII A au village de Diez (Allemagne). Libéré le 31 Décembre 1943.

NOURRY Raymond, né le 21 Janvier 1914 à Jard sur Mer. Prisonnier le 22 Juin 1940 à Corcieux (Vosges) Interné au stalag VI J à Krefeld – Fichtenhain (Allemagne). Libéré le 3 Mai 1945.

ONILLON Emmanuel, né le 14 Février 1905 à St Léger, tisserand. Prisonnier le 24 Juin 1940 à St Dié (Vosges). Interné au stalag V A à Ludwigsburg (Allemagne). Libéré le 14 Mai 1945.

RANNOU Eugène, né le 6 Septembre 1910 à Lampaul – Guilmiliau (Finistère). Prisonnier le 22 Mai 1940 à Bouin (Aisne). Interné au stalag II D à Stargard (Pologne) ; Libéré le 12 Août 1945.

RICHARD Constant, né le 18 Janvier 1914 à St Léger. Prisonnier le 17 Juin 1940 à Chassay (Côte d'Or). Interné au stalag XI B à Fallinbostel (Basse Saxe) Libéré le 7 Mai 1945.

RIPOCHE René, né le 26 Janvier 1915. Prisonnier le 26 Juin 1940 à St Genou sur Indre (Indre). Interné au stalag VIII A à Gorlitz (Allemagne). Réformé le 15 Octobre 1942.

THOMAS Edouard, né le 12 Mai 1908 à St Léger. Prisonnier le 6 Juin 1940 à Thieulloy l'Abbaye (Somme). Interné au Stalag X B à Sandbostel (Allemagne). Réformé le 26 Août 1942.

TRICOIRE Francis, né le 3 Avril 1910 à St Léger. Prisonnier le 7 Mai 1940 à Mureaumont (Oise). Interné au stalag VI C à Oberlangen (Allemagne). Libéré le 30 Avril 1945.

YOU Léon, né le 17 Décembre 1919 à Saint Léger. Décédé le 3 Mai 1945 à Weibenfels (Saxe) Mort pour la France.

Autres Saint Légeois concernés par la guerre :

AUDUSSEAU Victor (frère de Joseph ci-dessus) Parti à la guerre en 1940, vraisemblablement libéré après l'armistice. L'Eriboire.

BOIDRON Jean, de La Roussière. Parti à la guerre en 1940, vraisemblablement libéré après l'armistice.

BOIDRON Maurice, Incorporé en 1940, vraisemblablement libéré après l'armistice.

DURAND Marcel, déporté du travail au pays des Sudètes (Autriche).

GABORIAU Marcel, déporté du travail à Stetting (Pologne) à l'embouchure de l'Elbe, sur la mer Baltique.

HY Maurice, engagé dans la résistance dans les FFI de Maine et Loire, puis au Havre en 1945. Combattant en Cochinchine. Décédé le 11 Décembre 1945 à Tay-Minh. Mort pour la France

JADEAU Joseph, l'Echasserie, déporté du travail.

LEFORT Hubert. (Frère de Joseph ci-dessus) Caporal au 26ème Régiment d'infanterie de la 7ème armée. Combats contre les allemands du 5 au 24 Juin 1940 (Moselle – Sarreguemines – Forbach). Replié sur Saint Amand (Cher) et démobilisé après l'armistice. Décoré de la croix du combattant et de la croix de guerre.

RAFLEGEAU Ferdinand, déporté du travail.

VILLENEUVE Gabriel, incorporé le 5 Septembre 1939 au 161ème CRT à Tours et démobilisé le 18 Août 1940 sur demande des autorités locales en raison de sa profession. Sa présence comme entrepreneur de battages était indispensable en pleine période de moissons.

YOU Marcel, né en 1924 au Chêne Souche. Engagé dans la résistance en Juillet 1944 avec les parachutistes S.A.S. au maquis du Bois d'Anjou, a participé aux opérations pour la libération de Cholet et du Nord Deux-Sèvres. En Septembre 1944 rejoint la poche de la Rochelle où il participe aux combats. Fait prisonnier à Marans le 15 Janvier 1945 et incarcéré à la caserne Renaudin à La Rochelle, il s'en évade le 26 Février 1945. Exfiltré par la résistance vers l'île d'Aix, il combat sur le front de Royan jusqu'à la fin de la guerre.
Décoré de la médaille des évadés.

Pour terminer, ces quelques mots écrits par Hubert LEFORT, qui reflètent les sentiments qu'il avait gardés de cette période, sentiments partagés à n'en pas douter par tous les soldats :

« C'est lorsque la neige tombera noire et que les corbeaux seront blancs,
Que s'effaceront de ma mémoire les souvenirs du régiment »

Yves Meignan, avec l'aide de Gaby Chiron, de Jean Tignon et des familles.